

# Lettre Patentes

Qui sera donné et tout un  
d'argent blanc en noir  
vingt sols de creüe.

Du 15<sup>e</sup> Janvier 1551.

Jean par la grace de Dieu  
Roy de France a nos ames  
et seaux Les Generaux M<sup>rs</sup>  
de nos M<sup>rs</sup> unyces salut  
et dilection nous pour  
certaine Cause nous mandons  
que tantost ces Lettres veues  
vous soient donnees par  
toutes manieres en tout  
un d'argent tant blanc  
comme noir vingt sols  
tout noir de creüe outre et

irien que nous y donnons  
apres en ce que nous avons  
et a chacun de vous donnons  
pouvoir, autorité et manement  
Special par tout en ce que  
presenter : Donné a Paris  
le 13<sup>e</sup> janvier l'an 1751 ainsi  
signé par les rois present  
Resoive P. Blanchet.